

le

Mag

de Mios
Magazine municipal



#02 - NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2014 / JANVIER 2015



URBANISME

DOSSIER P.10

L'urbanisation doit
être maîtrisée

A VOTRE
SERVICE

Rentrée scolaire :
Challenge réussi !
P.8

A NOTER

Inscrivez-vous sur les listes
électorales avant le 31 décembre
P.14

CULTURE

Exposition
Play Mios
P.18

BOUTIQUE *Ferani Bags* BIGANOS

MAROQUINERIE  L'Art du Cuir italien  CHAUSSURES



44 ter, av. de la Libération - 33380 Biganos
Tél. : 05 56 82 94 28
ferani1@orange.fr - www.feranibags.fr
Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30 - Et le dimanche matin

Maths-Français-Anglais-HG tous niveaux.
Ateliers d'anglais dès 3 ans.
Anglais adultes collectifs/individuels.
Formation professionnelle agréée DIF

L'After School

 BASSIN D'ARCACHON
06 60 27 92 92
www.lafterschool.fr

Myosotis
Marie-Pierre et Bernard MONERIE
Création et Transmission florales



RELAIS COLIS  

Livraisons

05 56 26 68 40
8, place du 8 Mai - 33380 MIOS

 Les Saveurs d'Isa



Isabelle Trimech
Traiteur
3 Route de Lescazeilles
33380 Mios
06 16 33 05 11
contact@lessaveursdisa.com
www.lessaveursdisa.com
facebook.com/les.saveurs.d.isa

TAXI PRIM 

06 50 86 90 10

TOUS TRANSPORTS - TOUTES DISTANCES
TRANSPORT PERSONNALISÉ DE MALADES ASSIS
CONVENTION SÉCURITÉ SOCIALE

Le seul taxi conventionné sur Mios !

06.50.86.90.10
Commune de stationnement 33380 **MIOS**

LA BOUTIQUE DE L'OFFICE DE TOURISME

Récemment installé dans ses nouveaux locaux, l'Office de Tourisme propose, dans sa boutique, des articles de qualité aux couleurs de Mios : mug, stylos/stylets, cartes postales... Sans oublier l'incontournable « boule de neige ».

Venez découvrir la boutique de l'office du tourisme qui proposera prochainement les produits de notre terroir.
En espérant votre visite prochaine.



NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Accueil :05 56 26 66 21
CCAS :05 57 17 10 47
Urbanisme-voirie :05 57 17 10 52
État civil :05 57 17 19 91
Comptabilité :05 57 17 10 48
Police municipale :05 57 17 10 50
PIJ-Espace emploi :05 56 26 63 30
Service Jeunesse :05 57 17 07 92
Communication :05 57 17 19 90

Fax : 05 56 26 41 69

Fax mairie extension : 05 56 26 74 81

Email : mairie@villemios.fr

Site internet : www.ville-mios.fr

Ouverture du lundi au vendredi :

8h30-12h00 et 13h30-17h00

Samedi matin : 9h00-12h00

(permanence état civil sauf en juillet et en août)

MAIRIE ANNEXE

DE LACANAU DE MIOS

Tél. 05 57 71 12 03 / Fax : 05 57 71 80 92

Ouverture du lundi au vendredi :

9h00-12h00 et 13h30-16h00

Samedi matin : 9h00-11h15

MULTIACCUEIL L'ILE AUX ENFANTS

Tél. 05 56 26 37 53

Renseignement : lundi, mardi, jeudi et

vendredi de 14h00 à 17h00

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Tél. 06 85 79 85 17

Ouverture : mardi de 9h0 à 13h

jeudi de 9h00 à 18h30

SECTEUR PASTORAL

Francis Beck : Tél. 05 56 82 73 05

secteurpastoral.abmami@orange.fr

OFFICE DE TOURISME

Tél. 05 56 26 63 00

Email : office-tourisme.mios@wanadoo.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Tél. 05 56 26 49 40

Permanences :

mercredi et samedi 9h30-11h30

DÉCHÈTERIE

Tél. 05 56 82 60 36

Accès par la route de Cloche

Horaires d'ouverture d'hiver :

du lundi au samedi

9h00-12h30 et 14h00-18h00,

le dimanche 9h00-12h30

(sauf jours fériés)

Contact : COBAN 05 57 76 17 17

Numéro vert : 0 800 54 55 57

(appel gratuit depuis un poste fixe)



La Fête du Parc a été une réussite. Merci à tous les participants et organisateurs.

Chères Miossaises, chers Miossais,

Vous l'aurez compris, la situation financière de la commune est préoccupante. Nous avons confié la réalisation de l'état des lieux financier de la commune à KPMG, cabinet d'audit reconnu, afin d'objectiver le diagnostic. Le constat est sans appel : les déficits du budget municipal mettent en danger l'avenir de Mios, il est urgent de redresser la barre.

J'ai fait le choix avec l'équipe municipale d'informer immédiatement les Miossaises et les Miossais de la situation, en toute transparence. Il ne s'agit en aucun cas d'une manœuvre pour nous défaire de nos responsabilités, mais de la conviction que nous avons un devoir de vérité envers chacun d'entre vous. Dans cette optique, le rapport réalisé par le cabinet KPMG est consultable en mairie.

Soyez assurés que l'équipe municipale, agents comme élus, s'emploie avec ardeur à stabiliser la situation financière de Mios. Seuls des efforts collectifs nous permettront de retrouver les marges de manoeuvre indispensables à la mise en œuvre des projets nécessaires au développement économique et social de notre commune. Dans ce Mag de Mios, deux des principaux axes du mandat sont abordés : l'éducation et l'urbanisme.

La rentrée scolaire a été marquée par l'ouverture de 5 classes et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Ces changements considérables ont

demandé une mobilisation sans relâche de l'équipe municipale, des agents, des équipes éducatives et des associations. Je tiens à les en remercier chaleureusement : c'est grâce à eux que la rentrée s'est passée dans de bonnes conditions.

L'urbanisme fait également partie des priorités du mandat. Il est temps de mettre fin à l'anarchie urbanistique qui abîme le visage de Mios. Il ne s'agit en aucun cas de mettre fin au développement urbain, ni de stopper les constructions de logements : Mios est une commune attractive, qui accueille chaque année de nouveaux habitants. C'est un signe de dynamisme dont nous pouvons être satisfaits.

Toutefois, pour que ce développement soit harmonieux, il est nécessaire de maîtriser l'urbanisation, dans un souci d'organisation et de meilleure insertion paysagère au sein des constructions existantes.

Pour atteindre cet objectif, nous avons mis en place un certain nombre de règles que je vous invite à découvrir dans le dossier du magazine. Nous poursuivrons nos réformes dans les années à venir, avec toujours l'unique préoccupation de donner à Mios et aux Miossais des meilleures perspectives d'avenir.

Cordialement



ÉDITO
Cédric Pain
 Maire de Mios

ACTUS	4/7
À VOTRE SERVICE	8/9
DOSSIER	10/13
CITOYENNETÉ	14
TRIBUNE LIBRE	15
LA VIE DES ASSOS	16/17
CULTURE AGENDA	18/19

SUIVEZ L'ACTUALITÉ MUNICIPALE SUR :

www.ville-mios.fr

www.facebook.com/villemios

Vous pouvez accéder à la page Facebook même si vous n'avez pas de compte propre

MIOS EN IMAGES

À CHAQUE NUMÉRO, RETROUVEZ LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE NOTRE COMMUNE



MIOS EN FÊTE

Plus de 10 000 festivaliers à Mios en fête. Pendant 3 jours, Mios a vécu au rythme des musiques interculturelles, grâce au Comité des Fêtes.



JOURNÉE DU PATRIMOINE

Randonnée pédestre, fabrication de papier, exposition d'anciennes cartes postales de Mios, café gascon, exposition occitane, visite de l'église Saint Martin... Un grand merci aux bénévoles, amoureux de leur ville, qui ont permis aux Miossais de découvrir le patrimoine de leur commune.



ESCAPADES MUSICALES

Merci au Chef J. Charpentier et aux 50 choristes du groupe vocal bordelais Arpège d'avoir fait découvrir aux Miossais différentes œuvres de la famille Bach. Moment magique !

VIRADES DE L'ESPOIR

Tous vainqueurs de cette première édition des « Virades de l'Espoir » à Mios !!! La principale gagnante est cependant l'association « Vaincre la mucoviscidose », représentée ici par Emilie Taris (2^{ème} à gauche), qui a réussi, grâce à vos dons, à collecter la somme de 4 500 € pour faire avancer la recherche.





CAP 33

Encore un été riche pour les jeunes qui ont participé aux activités proposées par CAP 33, grâce au dynamisme des animateurs.

FIN DE CONFLIT !

Jean-François Diener, Président de l'association Touts Amasse, et Cédric Pain, Maire de Mios, ont trouvé, après 5 ans de contentieux, un accord amiable pour partager, avec les autres associations, les locaux utilisés jusqu'à présent exclusivement par Touts Amasse, à l'exception du bureau et de la cuisine.



FÊTE DU PARC

Inoubliables, ces deux jours de festivités grâce à la participation active des 51 communes du Parc : personnels, associations, bénévoles, élus et public.



TROC'LIVRES À LILLET

Franc succès pour cette première édition de Troc'Livres à Lillet. Près de 200 personnes venues de tous les quartiers de Mios, mais également des communes voisines, ont échangé quelque 950 livres.

Les jeunes lecteurs ont participé à un concours sur « Le livre qui explique tout sur les parents ».

FÊTE DE L'ANDOUILLETTE

Carton plein pour la première édition de la « Fête de l'andouillette », organisée de main de maître par « Les Supporters du Chaudron ».





VOYAGE SUR LES 212 : UN MIOSSAIS AU SOMMET DES PYRÉNÉES

Gravir les 212 sommets pyrénéens de plus de 3000 m, voilà le défi que s'était lancé **Romain Da Fonseca** en hommage à Patrick Berhault, alpiniste disparu dans les Alpes en 2004. **Objectif atteint en trois mois** par ce Miossais de 25 ans, amoureux de la nature, des grands espaces et de liberté.

Après avoir pratiqué la voile et obtenu son diplôme de moniteur, Romain s'est tourné, ou plutôt est revenu, à ses premières amours qu'est la montagne, et particulièrement les Pyrénées. Depuis son plus jeune âge, il parcourt les sentiers pyrénéens avec sa famille, en toutes saisons. Sa passion, il la doit notamment à un guide de haute montagne de Gavarnie qui a guidé ses premiers pas d'alpiniste. Depuis, cette flamme n'a fait que grandir en lui.

Installé dans la vallée d'Azun depuis 7 ans, Romain a déjà traversé trois fois la chaîne des Pyrénées : Atlantique/Méditerranée en 35 jours (2008) ; Méditerranée/Atlantique en 28 jours (2012) avant de boucler sa « **Trilogie Pyrénéenne** », cet été, avec le « **Voyage sur les 212** ».

Revenu dans la vallée, Romain se consacre à la finalisation de sa « Trilogie Pyrénéenne » : récit de ses aventures dans des livres, réalisation de films, préparation de conférences. Il ne délaisse pas pour autant son rôle de Délégué pyrénéen pour « Moutain Wilderness », association d'utilité publique de protection de la montagne basée sur le respect de l'homme et de la nature.

Si Romain est un sportif de haut niveau qui s'entraîne quotidiennement en montagne (« plus grand terrain de jeu de la planète » à ses yeux), c'est avant tout un homme passionné, épris de liberté, d'aventure, guidé par une éthique forte et réfléchie. Ce n'est pas la compétition qui le motive, mais plutôt l'envie de « s'épanouir dans un univers libre, s'évader d'une société où tout est performance, rendement, consommation, confrontation ».

En résumé, comme il le dit « *Je n'ai pas cherché le record, j'ai grimpé tout l'été, avec l'esprit d'un amérindien résistant !* »

+infos :

www.romaindafonseca.fr

En attendant la conférence que Romain tiendra le vendredi 6 mars 2015, à 19 h (salle des fêtes du bourg), retrouvez l'intégralité de son interview sur le site de la Mairie.

INFOS PRATIQUES

Accueil « jeunes » durant les vacances de Noël

Les centres d'accueil « loisirs » seront ouverts du 21 au 23 décembre et fermés du 24 décembre au 2 janvier. Le 23 décembre, l'accueil périscolaire fermera exceptionnellement à 18h.

Halte jeux petite enfance

Tous les jeudis et vendredis, de 9h30 à 11h, le Centre Daniel Dubourg est ouvert à tous (familles, assistantes maternelles) pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans.

Au programme : le jeudi, jeux d'animation (assemblage, motricité, plein air, boules...), le vendredi, jeux d'imitation.

ÉCONOMIES d'ÉNERGIES : Réunion le 4 décembre à 19h (salle des fêtes du bourg)

RÉDUISEZ VOTRE FACTURE D'EAU



Préserver nos ressources naturelles et réduire sa facture d'eau de 20 à 30%, c'est possible. Pour atteindre ce double objectif, le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Mios/Salles s'est engagé, en collaboration avec La Lyonnaise des Eaux, à participer au projet « MAC EAU », financé par l'Union Européenne, la Région Aquitaine et l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Plaquette d'information et kit hydro-économe seront mis à votre disposition, gratuitement, du 5 décembre 2014 au 27 mars 2015.

En échange, les familles communiqueront leurs données de consommation (dernière facture d'eau et formulaire à remplir). Ces éléments permettront d'estimer les économies réalisées.

+infos :

www.jeconomiseleau.org

ET VOTRE CONSOMMATION ÉLECTRIQUE



Dans le même ordre d'idée, Mios s'engage, en partenariat avec Voltalis, en faveur de l'effacement diffus. Novatrice et gratuite, cette technologie d'efficacité énergétique permet aux personnes volontaires, chauffées à l'électricité, de réaliser 15% d'économie sur leur consommation.

Elle consiste à suspendre sur une courte durée le fonctionnement des appareils de chauffage électrique aux moments où le réseau en a besoin, sans impact sur le confort des usagers. Voltalis installe, sans aucun frais ni abonnement, les boîtiers d'effacement diffus.

+infos :

www.ville-mios.fr

pour prendre un rendez-vous d'installation :
01 49 06 47 00 ou gironde@voltalis.com

EN TRAVAUX

MARCHÉ DE NOËL

Cette année, grâce à l'Élan Miossais et la Municipalité, faites vos emplettes lors du **Marché de Noël, le samedi 13 décembre de 16 à 23h.**

Sous la halle couverte, commerçants et artisans vous aideront à remplir la hotte du Père Noël.

En soirée, l'Élan Miossais vous proposera une restauration avec, notamment, la traditionnelle garbure (salle des fêtes).



NOËL DES AÎNÉS

Toutes les personnes retraitées, âgées de 65 ans et plus, sont attendues pour le **repas de Noël, le samedi 13 décembre**, à partir de 12h30 (salle des fêtes du bourg). Cette année, elles pourront assister à un spectacle avant de terminer l'après-midi en dansant.

Inscriptions du 25 novembre au 5 décembre auprès du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Tarifs : 26 € pour les Miossais et 32 € pour les personnes n'habitant pas sur Mios.

Par ailleurs, le **colis de Noël** sera remis, **entre le 17 et le 22 décembre**, aux personnes âgées de 80 ans et plus, résidant sur la commune.

« MIOS RACONTÉ PAR SES RUES ET LIEUX-DITS »



Connaître l'origine du nom des rues et lieux-dits de Mios, avoir une meilleure connaissance des quartiers de sa commune, voici la tâche à laquelle s'est attaqué un collectif de Miossais, amoureux de leur commune, avec le soutien actif de la Société Historique et Archéologique d'Arcachon. Grâce à leur concours précieux, Mios s'enrichit d'un nouvel ouvrage qui offre à chacun une meilleure connaissance de notre patrimoine.

Ce livre, de quelque 160 pages illustrées, recense et explique pas moins de 400 toponymes. Présenté le 5 décembre (salle du 3^{ème} âge), il sera mis en vente lors du Marché de Noël, puis à l'Office de Tourisme, au prix de 15 €.



L'Office de tourisme

TRAVAUX RECEPTIONNÉS

- > La halle couverte et l'Office de tourisme
- > La salle polyvalente de Lillet
- > Les postes de relevage des eaux usées à Lacanau de Mios (Florence, Peyroux et Paulon)
- > Le parking de covoiturage de 65 places à l'échangeur de Lacanau de Mios (réalisation du Conseil général)



TRAVAUX EN COURS

- > Poursuite des travaux à l'école « Les Écureuils » : construction d'une salle de classe, Bibliothèque/Centre de Documentation, hall, sanitaires et préau
- > Poursuite des programmes de logements sociaux avenue Léon Delagrangé et rue des Écoles
- > Rénovation du poste de relevage d'Andron et renforcement de la conduite entre ce poste et la station d'épuration



FORUM DES ASSOCIATIONS

Retrouvailles réussies début septembre pour les 55 associations venues présenter leurs activités pour la saison 2014/2015.

Culture, solidarité, enfance et jeunesse, sport, loisirs... chacun a pu trouver ou retrouver l'activité qui lui convient et qu'il partagera une année durant avec d'autres Miossais.

Démonstrations sportives et artistiques se sont succédé dans une atmosphère conviviale. Innovation cette année : l'organisation d'Occas'Sports, une opportunité pour échanger vêtements et matériels de sport.

Retour sur la rentrée



Site Air Pins



Challenge réussi pour la nouvelle équipe municipale !
Ouverture de 5 classes, déménagement de 2 classes de l'école maternelle sur le site « Air Pins », mise en place de la réforme des rythmes scolaires : bilan positif à la fin de cette première période !

La rentrée 2014 restera dans les mémoires ! Mal anticipée et non-budgétée par l'ancienne équipe municipale, elle a nécessité un travail intense en quelques semaines. Pari gagné, puisque tout s'est bien passé. « *Pour faire face à cette hausse inédite des effectifs, nous avons dû investir dans de nouveaux locaux* », explique Dominique Dubarry, Adjointe déléguée à l'enfance, la scolarité et la jeunesse. « *Nous avons également recruté 8 agents en contrat aidé pour répondre à l'accroissement des besoins (ATSEM, restauration, entretien des locaux, animateurs pour les temps d'activités périscolaires)*. Au final, tous les élèves ont été accueillis dans de bonnes conditions. C'est le plus important. Et les nouveaux rythmes scolaires sont appliqués.

5 nouvelles classes à la rentrée : Mios bat un record en Gironde

Un record qui témoigne de la croissance de la commune mais qui, par manque d'anticipation, génère des coûts inattendus pour la collectivité, soit environ 222 K€ : personnel, location de structures modulaires, acquisition de mobilier, travaux en régie et location du site Air Pins.

Des journées d'école plus courtes, des activités d'éveil plus nombreuses

Calligraphie, couture, expression corporelle, danse, motricité, éveil musical, percussions, jeux collectifs, jeux de raquette, jeux d'opposition, équitation, athlétisme... Après le temps des enseignements, vient désormais celui des découvertes. Grâce à une mobilisation générale (enseignants, parents d'élèves, personnels communaux, associations, élus), la réforme des rythmes scolaires est effective (24h d'enseignement et 2h30 de temps d'activités périscolaires). « *Même si la commune bénéficie d'aides financières, indique Dominique Dubarry, elle devra absorber quelque 57 K€ supplémentaires, là encore non-budgétés, pour répondre aux besoins (encadrement, transports, entretien des locaux le mercredi...)*. »

1 163 enfants scolarisés dans les écoles

Ramonet

(Lacanau de Mios)

317 enfants – 12 classes dont 2 ouvertures

Lillet

135 enfants – 5 classes dont 1 ouverture

Les Écureuils

(élémentaire bourg)

427 enfants – 16 classes dont 1 ouverture

École maternelle du bourg :

284 enfants – 10 classes dont 2 ouvertures à Air Pins (58 enfants)

Le site « Air Pins »

Pour améliorer les conditions d'accueil des enfants, enseignants et personnels municipaux de l'école maternelle du bourg, la Municipalité loue une partie du site « Air Pins ». Le Comité d'entreprise Air France (propriétaire de ce bien) n'a pas accepté une vente, ce centre étant l'un de ses sites les plus rentables.

Situé dans le quartier Mios Est, au centre d'une pinède, ce site exceptionnel se compose de tous les bâtiments nécessaires à l'accueil des enfants de maternelle : classes, salle de motricité, cantine, centre médical, structures de jeux extérieures.



Il offre le triple avantage de posséder des locaux répondant à toutes les normes de sécurité requises (de par son caractère d'Établissement Recevant du Public), d'être intégralement équipé, évitant ainsi l'achat de mobilier et jeux pour les enfants, et enfin de présenter un coût de location inférieur à celui de deux structures modulaires.

Cette nouvelle implantation permet, par voie de conséquence, d'améliorer les conditions d'accueil de la maternelle du bourg (réfectoire et cour notamment), mais également de réduire l'encombrement du parking des écoles du bourg.

Elles l'ont dit...

Des écoliers heu-reux !!!

« Installés à Air Pins depuis la rentrée, les petits Miossais et leurs maîtresses ont trouvé un nouveau cadre de vie et d'apprentissage en quittant l'école du bourg.

La nouvelle « école » comprend 2 classes (petite/moyenne section et moyenne section) lumineuses, possédant toutes deux leur propre dortoir, une petite salle de motricité et un restaurant scolaire sur le même site.

Le site, agrémenté de beaux arbres, propose une belle structure de jeux où les enfants ont plaisir à évoluer. Le faible nombre d'enfants à la cantine contribue à créer une atmosphère paisible pendant le déjeuner.

Le fait d'avoir allégé les effectifs de la maternelle du bourg offre une amélioration non négligeable de la qualité d'accueil des enfants de cet âge.

Nous regrettons toutefois de devoir déménager une des classes, la veille des vacances scolaires, pour permettre l'accueil des enfants d'Air France. »

Les enseignantes d'Air Pins

Il l'a dit...

Notre fille étant en petite section l'année dernière, nous avons pu constater la saturation de l'école maternelle du bourg de Mios.

Nous étions donc plutôt favorables à l'ouverture de nouvelles classes de maternelle. Nos interrogations portaient plus sur l'organisation d'accueil périscolaire.

Nous avons été très rapidement rassurés de découvrir que tout se ferait sur place comme la garderie matin/soir, la cantine ainsi que les TAP.

Eléa a donc fait sa rentrée en moyenne section à Air Pins, avec les mêmes appréhensions que chaque enfant : comment sera ma nouvelle maîtresse, vais-je retrouver mes copains/copines ?

Grâce aux travaux et aux efforts de l'équipe enseignante et des agents de la mairie, Eléa s'est tout de suite sentie très bien dans cette nouvelle école et a pu retrouver rapidement ses repères, dans un cadre magnifique, très agréable, avec seulement deux classes et 58 enfants.

David Barlet, parent d'élève

LES GRANDS CHANTIERS

Même en période de grande sobriété budgétaire pour la commune, l'éducation reste une priorité et doit continuer de bénéficier des investissements nécessaires pour proposer un accueil scolaire et périscolaire de qualité.

L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL DES ÉLÈVES

ÉCOLE "LES ÉCUREUILS"

Après les travaux de gros œuvre, sont en cours ceux de second œuvre dédiés à la réalisation d'une salle de classe, d'une Bibliothèque/Centre de Documentation, d'un hall, de sanitaires et d'un préau.

La seconde tranche, correspondant à la réfection du réfectoire, démarrera pendant les vacances de Pâques, pour une réception de chantier à la rentrée 2015.

ÉCOLE PRIMAIRE RAMONET (LACANAU DE MIOS)

Deux classes supplémentaires dans ce groupe scolaire, déjà saturé ; 317 enfants sont « accueillis » dans 12 classes dont 6 structures modulaires.



Un travail est en cours pour étendre la zone d'emprise de l'école, agrandir le réfectoire, construire un 3^{ème} préau, rendre plus fonctionnels et mieux équipés les locaux dédiés au service des repas, récupérer une salle de classe et accroître ainsi la surface de la cour en enlevant des structures modulaires.

Le point sur l'avancement du collège



Les phases de négociation avec nos partenaires (Conseil général, concessionnaires réseaux, SDIS, géomètre) sont prêtes à aboutir. Les travaux démarreront en avril 2015 pour une ouverture du collège à la rentrée 2016. Nous avons négocié la création, à l'intérieur du collège, d'un gymnase et du parking du personnel, dont le coût sera totalement pris en charge par le Conseil général. En dehors des périodes d'utilisation scolaire, le gymnase et le réfectoire pourront être mis à disposition de la collectivité.

Si l'emprise terrain pour l'implantation du collège est maîtrisée, quelques parcelles dédiées au parking public (dont le coût est estimé à 180 K€) sont en cours d'acquisition.

L'urbanisation doit être maîtrisée !

Mios a grandi trop vite ! Trop de terrains urbanisés, trop de constructions et par conséquent des équipements et services sous-dimensionnés pour le nombre d'habitants. Il est urgent de maîtriser l'urbanisation ! Le temps de s'interroger : quelle ville voulons-nous pour demain ?

Il l'adit...

En territoire tendu, soumis à l'influence affirmée de l'aire métropolitaine bordelaise et à l'attractivité du cadre d'exception du Bassin d'Arcachon, sous la quiétude du Val de l'Eyre et du Parc naturel régional des Landes de Gascogne, Mios s'apprête, dans le cadre de la révision prochaine de son PLU, à réécrire son projet de développement. Avec une population qui a déjà doublé en près de 20 ans et un dynamisme démographique en progression constante, la stratégie urbaine de la commune mérite de se fonder sur plusieurs enjeux prioritaires :

réguler le rythme de construction et d'accueil des populations nouvelles (en phase avec les niveaux de capacité des infrastructures, équipements et réseaux existants et avec la programmation de leur renforcement), assurer un bon équilibre entre renouvellement et développement urbains à opérer dans les secteurs d'extension, dans le centre-bourg, dans les hameaux, dans les écarts, optimiser l'utilisation d'un sol à consommer de façon économe, encadrer le processus de division parcellaire à l'œuvre sur les secteurs déjà urbanisés, maintenir

la place éminente de la nature et des ambiances paysagères, architecturales et patrimoniales spécifiques de la commune, le tout en s'inscrivant en compatibilité avec les orientations du SCoT du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre... En définitive, orienter son développement pour ne plus rompre avec son identité, ni bouleverser sa physionomie : dense programme !

Fabrice DEL AGUILA,

Architecte Urbanisme, intervenant auprès de la Mairie de Mios dans le cadre du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement).

UNE EXTENSION TROP RAPIDE DES ZONES À URBANISER

Le plan ci-contre dresse un état des lieux :

- des opérations réalisées et donc des disponibilités foncières au sein des zones AU du PLU en septembre 2013,
- des projets en cours d'instruction au sein des zones AU du PLU en septembre 2013.

ÉTAT DE L'URBANISATION ET DES DISPONIBILITÉS FONCIÈRES AU SEIN DES PRINCIPALES ZONES À URBANISER DU PLU DANS LE BOURG (SEPTEMBRE 2013)

Périmètre en jaune = zones ouvertes à l'urbanisation

GLOSSAIRE

- AU1 : zone ouverte à l'urbanisation
- AU1p : zone en urbanisation progressive
- AU1g : zone en urbanisation globale sous forme d'opération d'ensemble
- AU2 : zone non-ouverte actuellement à l'urbanisation



ÉTAT DES LIEUX

UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE EXPONENTIELLE / DES ÉQUIPEMENTS INADAPTÉS ET DES SERVICES PUBLICS SOUS-DIMENSIONNÉS

- **Écoles** : avec 12 classes en préfabriqué et 2 classes « délocalisées » sur le site Air Pins, le déficit en accueil scolaire de qualité est évident, d'autant que les prévisions des effectifs sont encore à la hausse dans les prochaines années.
- **Voirie** : vétuste et sous-calibré, le réseau routier souffre du nombre croissant de véhicules qui l'empruntent.
- **Équipements publics** : salles des fêtes, salles de sport, salles de réunions, espaces de jeux pour enfants, le retard est critique.

UNE URBANISATION NON ANTICIPÉE, NON ENCADRÉE QUI NUIT À LA QUALITÉ DE VIE DES MIOSSAIS

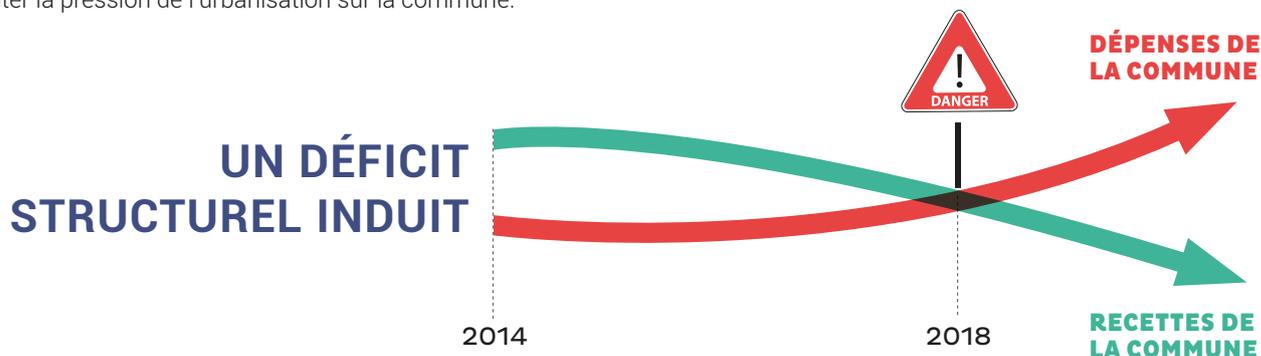
- **L'ouverture de nombreux secteurs à la construction** de façon simultanée, sans aucune planification.
- **Un PLU inadapté au regard des dernières lois** : la promulgation de la loi ALUR a pour conséquence dans l'état actuel d'augmenter la pression de l'urbanisation sur la commune.

- **Les divisions parcellaires des terrains** ont des impacts négatifs tant au niveau de la sécurité (risques liés à la circulation) que de la qualité de vie (augmentation de la densité urbaine, développement d'accès aux parcelles, difficulté d'infiltration des eaux pluviales, collecte des déchets...).

DES CONSÉQUENCES FINANCIÈRES POUR UNE COMMUNE DÉJÀ FRAGILE

Si la croissance démographique est nécessaire au développement d'une commune, une urbanisation non-maîtrisée génère des dépenses supérieures aux recettes pour la collectivité : redimensionnement des réseaux, entretien des voiries, création de classes, d'équipements sportifs...

La très faible capacité d'investissement de la commune ne permet pas aujourd'hui de rattraper le retard.



ZOOM SUR...

NOMBRE DE LOGEMENTS CONSTRUITS ENTRE 2007 ET 2013

Année	Nb Logements commencés
2007	80
2008	85
2009	157
2010	161
2011	171
2012	114
2013	184
Total 2007-2013	952

 **136** logements /an (moyenne annuelle 2007-2013)

La localisation des projets de construction depuis 2007 démontre une urbanisation progressive des « dents creuses » en zones urbaines et des zones AU1 (à urbaniser) du bourg, que celles-ci fassent l'objet d'un aménagement global sous forme d'opération d'ensemble ou d'une urbanisation progressive.

GLOSSAIRE

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PADD : Plan d'Aménagement et de Développement Durable

COS : Coefficient d'Occupation des Sols

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

ALUR : Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové

Maîtriser l'urbanisation : comment faire ?



Elle l'adit...

Disposer d'équipements et de services adaptés, créer du lien social, valoriser le patrimoine bâti et la richesse paysagère de Mios sont les enjeux de la planification de l'urbanisation de notre territoire.

Contraintes légales, protection de l'environnement, prévention des risques, équités des règles, autant de paramètres à prendre en compte aujourd'hui en terme d'urbanisation.



Alexandra Gaulier,

Conseillère municipale déléguée à la planification urbaine

ZOOM SUR LES CLÔTURES



Parce qu'elle participe à l'image de l'espace public, la clôture fait l'objet d'une réglementation précise. Ce qu'il faut faire :

- > Déposer une déclaration préalable de travaux pour tout projet.
- > Se renseigner auprès du service urbanisme sur les hauteurs maximum autorisées (en façade de rue et en limite séparative).
- > Apporter une attention particulière à la conception et à la réalisation des clôtures :
 - en évitant la multiplicité des matériaux
 - en recherchant la simplicité des formes et des structures
 - en tenant compte du bâti et de l'environnement
 - en intégrant les compteurs, boîtes à lettres, etc.
 - en privilégiant les essences locales pour les haies
 - en interdisant certains panneaux légers en bois.

C'EST FAIT !

L'encadrement des permis de construire selon des **critères** objectifs et respectueux de l'intérêt général.

C'EST EN COURS !

LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU PLU

Proposée en concertation avec les membres de la commission urbanisme, une modification du PLU (la modification n°6) fait actuellement l'objet d'une enquête publique.

Pourquoi ?

La loi Alur supprime le COS et la surface minimum des terrains constructibles. Prenant en compte la situation actuelle, la pression urbaine sur la commune et les insuffisances en terme d'équipement public, cette modification portera sur les règles de constructibilité au sein d'une parcelle.

Ce qui change :

- Certaines règles encadrant la constructibilité dans les zones urbaines (instauration d'une bande constructible par rapport aux voies, augmentation modérée des reculs d'implantation des constructions...)
- Les règles renforçant la sécurité au niveau des terrains constructibles (accès, évacuation des eaux pluviales...)
- L'ajustement des règles de constructibilité en respectant les objectifs de densité réglementaire du SCoT tout en préservant les espaces verts
- Une meilleure intégration des constructions avec valorisation des conceptions traditionnelles et respect de critères sur l'aspect extérieur des habitations (matériaux, couleur des couvertures, clôtures, espèces végétales locales...)

**DONNEZ
VOTRE AVIS**

Jusqu'au 1^{er} décembre, une enquête publique relative à la modification n°6 du PLU est ouverte. Le commissaire-enquêteur, M. Pedezert, tiendra des permanences les 19 novembre et 1^{er} décembre 2014 (de 13h30 à 17h) dans les locaux de la Mairie. Vous pouvez prendre connaissance de ce dossier et donner votre avis durant toute la période de l'enquête.

En attendant, une révision plus complète du PLU et de son zonage...

Afin de favoriser un développement raisonné et durable de la commune, une révision du PLU est nécessaire pour être en conformité avec les lois du Grenelle de l'environnement et les recommandations du SCoT. Elle s'avère indispensable pour définir les futures orientations d'aménagement du territoire communal.

Il l'adit...

La révision du PLU doit nous permettre d'imaginer le Mios de demain. Il établit nos priorités et détermine nos engagements envers les générations futures. C'est un projet global et à long terme pour notre territoire.



Didier Bagnères,
Adjoint en charge de l'aménagement du territoire

Prescrite le 15 mars 2014, la révision du PLU compte plusieurs étapes, la première étant le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Intégré au PLU, le PADD, cadre de référence pour le développement de la commune, fixe les grandes orientations et les objectifs pour les années à venir. Celui de Mios repose sur 4 piliers :

STOPPER L'URBANISME SAUVAGE

En tenant compte des capacités réelles de la commune à mettre à niveau les services, équipements, voiries et réseaux, il s'agira de maîtriser la densification et le rythme d'urbanisation.

Seront ainsi réduits les impacts négatifs sur la qualité de vie, la sécurité et la préservation des paysages.

Cela passera par des révisions dans les zonages du U1 (zone urbaine à forte densité) au U4 (zone plus rurale moins dense) et par la programmation du rythme de l'urbanisation.

RESPECTER LE PATRIMOINE BÂTI ET L'ESPRIT DES LIEUX

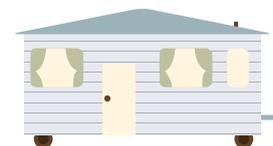
Les constructions futures devront respecter l'habitat existant, l'architecture locale et traditionnelle (en lien avec les recommandations du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne). Le patrimoine bâti sera inventorié et mis en valeur, tant dans les quartiers ruraux (qui seront préservés) que dans les centres-bourgs de Mios, Lillet et Lacanau de Mios.

DYNAMISER LES CENTRES-BOURGS

Cœurs de village, les centres-bourgs seront inscrits comme des espaces conviviaux, de rencontres et de lien social, mais aussi d'échanges économiques. Le commerce de proximité y sera donc encouragé.

METTRE EN VALEUR LES ESPACES NATURELS ET PRÉSERVER LE CARACTÈRE RURAL DE LA COMMUNE

L'activité agricole raisonnée retrouvera ses lettres de noblesse avec des terres réservées. De même, les fonctions économiques, sociales et écologiques de la forêt seront valorisées.



À savoir ! Que dit la loi sur les mobil- homes ?

> Qu'est-ce qu'un mobil-home ?

Littéralement, c'est une maison qui est mobile. Même s'il ne circule pas, un mobil-home doit conserver sa mobilité. Assimilé à une caravane, il est destiné à une occupation temporaire ou saisonnière et ne peut constituer une résidence principale permanente. Le mobil-home doit pouvoir quitter son emplacement à tout moment.

> Quels aménagements ?

Il est interdit d'aménager un mobil-home de terrasse béton, de véranda fixe ou toute autre installation en « dur », de l'installer dans un bâtiment. Seuls les terrasses et auvents démontables sont tolérés.

Les raccordements aux différents réseaux doivent se faire conformément aux règlements et normes en vigueur.

> À savoir :

Les mobil-homes sont réservés uniquement aux parcs résidentiels de loisirs et campings adaptés. Par dérogation et sous réserve de l'accord écrit du maire, un mobil-home peut être installé, pour une durée limitée, sur un terrain privé pour le temps de travaux de construction ou rénovation de l'habitation principale selon des conditions définies.

INSTRUCTION DES DOSSIERS D'URBANISME

Le 1^{er} juillet 2015, la Préfecture ne mettra plus à disposition des communes les services de la DDTM pour traiter l'ensemble des actes d'urbanisme. Depuis le 1^{er} septembre 2014, les communes sont donc chargées d'instruire les actes « simples » que sont les déclarations préalables, permis d'aménager, permis de construire (sans enjeux particuliers) et de transmettre à la DDTM les dossiers « complexes ». Une réflexion est en cours pour la reprise par la COBAN des services effectués jusqu'à présent par la DDTM en ce domaine. En attendant, le service Urbanisme de la Mairie (personnels et élus référents) traite au quotidien les dossiers. Pour cette raison, le service Urbanisme est fermé au public, les mardis et jeudis après-midi.

670

actes gérés par le service Urbanisme durant les 10 premiers mois de 2014 dont :

312 certificats d'urbanisme

149 permis de construire

189 déclarations préalables

9 permis d'aménager

8 dossiers ERP (Etablissement Recevant du Public)

3 permis de démolir

Ton avis nous intéresse !

Tu as entre 12 et 25 ans, tu peux t'exprimer, t'engager et devenir acteur des projets qui feront bouger ta commune.

Va sur le site www.ville-mios.fr (onglet « enfance et jeunesse ») et remplis le questionnaire « Ton avis nous intéresse » sur tes besoins et tes attentes.



Élèves de CM1/CM2, votre parole est précieuse



La démocratie participative, c'est la réflexion et la participation de tous, jeunes et moins jeunes, dans les orientations de la vie communale. C'est la prise en compte des idées de chacune et de chacun, enfants comme adultes. Dans ce cadre, nous avons déjà élaboré un questionnaire destiné aux

jeunes de 12 à 25 ans pour connaître leurs besoins et leurs attentes quant à l'évolution de Mios.

La parole des élèves de CM1 et CM2 doit, elle aussi, être entendue. C'est pourquoi nous souhaitons relancer, dès janvier 2015, le Conseil Municipal des Jeunes, structure institutionnelle et lieu d'expression, de partage et de prise en considération des idées de nos jeunes citoyens.

Soutenus et encadrés par l'équipe municipale et des adultes référents, nos « élus en herbe » seront à l'initiative de projets divers ayant des effets directs sur la commune, et dans l'intérêt général.

Les modalités d'inscription seront expliquées dans les écoles et sur le site de la mairie (www.ville-mios.fr).

Chers écoliers de CM1 et CM2, nous avons besoin de vous. Nous vous donnons rendez-vous en janvier pour que vous participiez à l'avenir de votre commune et deveniez de réels acteurs de Mios.



IREZ-VOUS VOTER EN 2015 ?

Vous pourrez exprimer votre opinion, lors des élections départementales et régionales, seulement **si vous êtes inscrit(e) sur les listes électorales**. Si ce n'est déjà fait, ne tardez pas à vous rendre à la Mairie, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. **Après le 31 décembre 2014, il sera trop tard !**

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

L'équipe municipale convie les Miossaises et les Miossais, arrivés sur notre commune depuis le 1^{er} janvier 2014, à une **réunion d'accueil, le 28 novembre à 19h** (salle des fêtes du bourg).

A cette occasion, seront présentés les quartiers de Mios ainsi que les différents services publics. Ce sera l'opportunité également de rencontrer et d'échanger avec les élus et des membres des différentes associations.

Un verre de l'amitié clôturera cette manifestation conviviale.

LES CONSEILS DE QUARTIER RELANÇÉS !

Une quarantaine de Miossaises et Miossais ont déjà accepté de travailler au sein des 5 conseils de quartier de notre commune. La première réunion, prévue en novembre, permettra de présenter les objectifs et le fonctionnement de cette instance. Les membres des conseils pourront ainsi se rencontrer et échanger sur leurs attentes.

Des postes au sein du collège « Habitants » sont encore vacants, notamment pour le **quartier Mios Est**.

Si vous souhaitez vous investir, apporter votre énergie et vos compétences pour dynamiser votre quartier, n'hésitez pas à franchir le pas, faites acte de candidature par courrier ou par mail à "citoyen@ville-mios.fr".

Tous Pour Mios

Les rythmes scolaires : La décision gouvernementale impacte directement les collectivités de par le coût financier à absorber. En effet, à Mios, l'embauche d'agents APR et d'animateurs génère une masse salariale qui s'en trouve alourdie ; ces emplois sont subventionnés pour partie mais ce sont encore les impôts qui paient ! alors même que cette réforme reste à évaluer.

Le groupe TPM voudrait aller dans le sens d'un acte de civisme fort en proposant, aux élèves Miossais, puisque la majorité municipale ne l'a fait, que les 29 membres du conseil municipal consacrent aux TAP, bénévolement, une à plusieurs plages horaires de façon hebdomadaire; c'est une cause nationale que celle de l'éducation ; aux élus de montrer l'exemple. De plus, TPM est d'accord sur le principe qu'il faut accueillir les élèves dans les meilleures conditions matérielles; un des points négatifs dans l'option choisie par la municipalité est la location pure et simple du site d'Air France ; ne pouvions-nous pas proposer de la location-vente ou avoir une mise à disposition gratuite des lieux en apportant une réponse en termes de mise aux normes de sécurité par exemple ; on est dans la dépense et non dans l'investissement.

La commune s'est dotée d'un nouveau Directeur Général des Services (DGS), alors même que celle-ci en rémunère déjà un ! Ce double emploi représente un coût non négligeable pour les finances ; finances qui, lors de la présentation des fameux 100 jours, nous ont été décrites comme catastrophiques et imputables à l'ancienne majorité : la halle, l'extension du groupe scolaire des Ecureuils, la création d'une Salle Polyvalente dans la grange de LILLET, tout cela est l'œuvre des décisions prises par la précédente équipe municipale.

Enfin, le groupe TPM regrette les décisions prises de façon hâtive par l'équipe majoritaire qui seront pour certains d'entre nous une double sanction financière; cette équipe qui ne s'est pas appliqué le même traitement jusqu'à maintenant et qui écrivait il y a quelques mois « ...il serait déraisonnable et injuste d'augmenter les impôts locaux ».

**LES 6 ÉLUS DU GROUPE
"TOUS POUR MIOS"**

Ouverture, transparence et concertation

Voilà 7 mois que vous nous avez confié la responsabilité de la gestion communale. 7 mois durant lesquels nous avons travaillé avec ténacité et rigueur pour mener **une gestion responsable**.

Une gestion responsable, ce n'est pas chercher à contenter tout le monde dans l'immédiateté ; **c'est savoir prendre les décisions qui s'imposent**, même si certaines peuvent paraître difficiles, voire impopulaires. Nous nous y employons quotidiennement pour assurer l'avenir de la commune.

Cet avenir, vous et nous le voulons meilleur, moins dégradé que ne l'est la situation actuelle. Pour ce faire, nous consacrerons les 3 premières années de la mandature à rétablir les finances, à engager les réformes nécessaires, à mener les études préalables indispensables au développement de Mios, à réaliser les projets à faible investissement indispensables (notamment ceux liés à la rénovation des écoles).

Durant la seconde partie de la mandature, une fois la situation financière rétablie, nous œuvrerons à la réalisation d'investissements plus conséquents, comme nous nous y étions engagés, en appliquant les principes qui sont les nôtres : méthode, rigueur, maîtrise et prospective.

L'objectif que nous nous sommes fixé n'est pas celui des seuls élus. **Il est le vôtre**, il est le nôtre.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous. Nombre de Miossaises et de Miossais l'ont déjà prouvé, tant au travers des commissions qu'au travers de leur implication dans l'organisation des événements estivaux et celle des manifestations à venir.

Avec votre appui, nous faisons face à nos responsabilités.

Pour vous, nous agissons en toute transparence et clarté et continuerons à vous informer tant par le biais du « Mag de Mios », de la « Lettre du Maire », du site de la Mairie et de la page Facebook que lors de rencontres telles que les « Rendez-vous citoyens », les Conseils de quartier, les commissions...

Notre projet pour Mios, celui pour lequel nous avons été élus, est de retrouver une situation financière saine, rétablir l'équilibre urbain, préserver le cadre environnemental, offrir la possibilité aux Miossaises et Miossais d'être des citoyens actifs, leur donner le niveau d'équipements et de services qu'ils sont en droit d'attendre.

Comme vous, nous voulons donner une âme à notre commune. Ensemble, avec le dynamisme, les compétences et les bonnes volontés de chacun, nous atteindrons cet objectif.

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE



À VOS PINCEAUX !

Que vous soyez débutant ou peintre confirmé, vous avez votre place au sein de l'association « La palette miossaise ». Les adultes se retrouvent les lundis et jeudis (de 13h30 à 16h30) tandis que les enfants peuvent s'adonner au plaisir du dessin et de la peinture, les lundis et jeudis également depuis cette année (de 17 à 18h).

+ infos

Mme Lafon (Présidente)
Tél. 05 56 26 69 76 et 06 98 46 64 95

BIENTÔT LE TÉLÉTHON

Comme chaque année, Solid'Eyre organise les manifestations prévues dans le cadre du Téléthon.

Si les dates du Téléthon national sont bien les **5 et 6 décembre**, Solid'Eyre propose, au préalable, des événements dont l'intégralité des bénéfices sera versée au Téléthon. Après la soirée Jazz/Humour du 7 novembre et celle des Associations du 15 novembre, les enfants seront conviés à un grand loto le dimanche 30 novembre (salle des fêtes de Lacanau).

Au programme notamment des journées des 5 et 6 décembre : loto, randonnée pédestre, apéritif musical, dîner-spectacle...

Nous vous attendons nombreux à cette 27^{ème} édition du TELETHON.

COMITÉ DE JUMELAGE

Une nouveauté proposée par le Comité de Jumelage : les cours d'initiation à l'espagnol pour les jeunes miossais, le mercredi de 17h30 à 18h15 (dans la limite de 12 places). Inscriptions auprès de Mme Vinuesa (06 08 48 08 76).

Les cours « adultes » ont lieu le :

- Mardi de 19h à 20h, avec Mme Brouard, pour le niveau 1
- Mercredi de 18h30 à 20h avec Mme Vinuesa, pour le niveau 2
- Mardi de 17h30 à 19h avec Mme Caballe, pour le niveau 3

+ infos

Le 24 janvier 2015, le Comité de Jumelage fêtera les rois. Une occasion pour tout hispanophile de rejoindre le groupe. Renseignements au 05 56 26 68 63

Comité des fêtes

Soirée « Choucroute »

le samedi 22 novembre à partir de 20h30
(salle des fêtes du bourg)

+infos

Sur réservation : Tél. 06 66 50 58 97

HATHA-YOGA

Vous souhaitez développer la souplesse et la tonicité de votre corps, apprendre à bien respirer, retrouver un mental calme et développer une vision plus positive de la vie... Rejoignez « Hatha-Yoga du Val de l'Eyre » et ses deux professeurs, Aline et Annick.

Les cours ont lieu le lundi (de 19h à 20h15, puis de 20h30 à 21h45) et le mardi (de 16h15 à 17h30).

+ infos

cours-yoga-arcachon.fr (rubrique Mios)

LE BROCHET BOÏEN

Très réglementée, la pratique de la pêche en domaine public (Eyre et ports) ou privé (ruisseaux, étangs) implique obligatoirement la détention d'une carte de pêche et le respect des dates d'ouverture de la pêche.

Vous pouvez obtenir une carte en vous connectant au site www.cartedepêche.fr ou en vous rendant dans l'un des points de vente suivants : Gammvert de Biganos, magasins spécialisés dans la vente d'articles de pêche (exigez la carte du Brochet Boïen), association du Brochet Boïen (permanences assurées dans les magasins Gammvert et Graineterie Miossaise).

La prochaine Assemblée Générale du Brochet Boïen se tiendra le 6 février 2015 à 18h (salle du club de tennis de Biganos).

+ infos

brochet.blog4ever.com
Fédération : peche33.com
Email : b.boien@orange.fr / Tél : 05 56 26 64 24
Président : M. Montpellier

SUR UN AIR DE GUITARE

Apprendre la guitare, la reprendre après l'avoir longtemps délaissée ou simplement trouver des cours qui sortent de l'ordinaire, autant de motivations pour rejoindre l'association **Sudguitt'arT**.

Sudguitt'arT, c'est le rendez-vous des guitaristes, débutants ou non, joueurs de guitare classique, folk, électrique ou basse, qui partagent une même passion.

Sudguitt'arT, ce sont des cours hebdomadaires en petits groupes pour adultes, ados et enfants, complétés par des ateliers d'expression musicale avec un matériel de sonorisation de qualité, ou encore l'opportunité de se produire sur des scènes musicales festives dans divers sites du Bassin.

+ infos

M. Maton : 06 60 29 31 48
et M. Martin : 06 37 10 86 03

L'ÉLAN MIOSSAIS EN PLEINE ACTIVITÉ

Toujours de nombreuses activités proposées aux adhérents de l'Élan Miossais :

- **Sortie à Ibardin**, le 22 novembre
 - **Loto** au profit du Téléthon, le 27 novembre
 - L'organisation du **Marché de Noël**, avec le concours de la Municipalité, le 13 décembre
 - Le **goûter « spécial Noël »**, le 18 décembre
 - Le **Réveillon de la Saint Sylvestre**, le 31 décembre
 - Le **repas dansant du club**, animé par Pierre Sanders, le 25 janvier
 - Le **repas « carnaval »**, le 26 février
- sans oublier les incontournables **tournois de belote** et une **soirée au cabaret « L'Ange bleu »** en février (date à déterminer).

NOUVEAUTÉ CHEZ LES "PEAUX ROUGES"

Cette année, le club ouvre ses portes aux plus jeunes. En effet, dès l'âge de 15 ans, ils peuvent désormais s'initier au football américain.

Seconds du dernier championnat régional, les équipiers de la Team Peaux Rouges Seniors encadreront les jeunes pousses. Les entraînements se déroulent les lundis et jeudis de 19h30 à 21h30 au stade Paulon (Lacanaud de Mios).

+ infos

M. Cattaneo : 06 62 65 08 67



LES VÉTÉRANS, CHAMPIONS DE GIRONDE

Objectif atteint pour le Mios-Biganos Badminton Club avec le maintien de chaque équipe dans sa division. Félicitations notamment à l'équipe « Vétérans » qui a remporté le titre de « Champion de Gironde ».

+infos

Pour rejoindre ce club dynamique, contactez son Président (M. Julien) au 06 81 77 80 78 ou allez sur le site : www.mios-bc.info, miosbadmintonclub@gmail.com

UNE DEUXIÈME VIE POUR VOS VÊTEMENTS

Vous ne savez que faire des vêtements que vous ne portez plus et qui encombrant vos armoires ? « Les liens du cœur » sont là pour vous aider. En effet, cette association caritative propose à la vente des vêtements propres et en bon état, au tarif de 1 € l'article, dans la Petit'Boutique située dans le centre Daniel Dubourg. Les bénéfices de ces ventes permettent de financer les retraits de marchandises (alimentaires et autres) auprès de la Banque Alimentaire et d'apporter ainsi une aide aux personnes et familles miossaises. La Petit'Boutique du Cœur reçoit vos vêtements le mardi (de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h) et le mercredi (de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h). Les Canaulais peuvent également les déposer à la mairie annexe aux heures d'ouverture du bureau.

+ infos

05 56 26 48 23 (local) et 06 76 70 11 92 (Mme Migayron)



L'HUMANITAIRE AVEC FRANCE/BÉNIN, TOURISME ET DÉVELOPPEMENT

Après de nombreux séjours au Bénin et rencontres avec Sylvestre Zohou, Président de l'ONG ATD, Catherine ORIA, Miossaise au cœur « gros comme ça », décide de créer l'association « France/Bénin Tourisme et Développement » en 2011 pour venir en aide aux habitants d'Ahozou, village de 6 000 habitants situé au sud du Bénin. Si le soutien financier et matériel (vêtements pour enfants et fournitures scolaires notamment) sont les actions récurrentes de l'association, elle participe actuellement à la création d'une scierie/meuniserie. Ce projet permettra de créer une quinzaine d'emplois et d'équiper des bâtiments (écoles particulièrement).

+ infos

Mme Oria (06 19 52 34 20) et francebenin.olympie.in

LOUS CANSOUNS

Le chant choral vous intéresse mais vous ne connaissez pas le solfège... Pas de souci. La chorale « Lous Cansouns » vous invite à la rejoindre. Les répétitions du chœur mixte ont lieu le lundi à 20h30 et celles du chœur des hommes, le mercredi à 20h30.

Le 20 décembre, « Lous Cansouns » proposera au public miossais « Écol'eau », concert théâtralisé sur le thème de l'eau sous toutes ses formes : pluie, mer, lacs, larmes...

+ infos

05 56 03 68 28 et 06 87 81 62 90

TOUS EN SCÈNE AVEC LE RIDEAU ROUGE

Vous avez 18 ans et plus, vous aimez le théâtre, rejoignez la troupe « Le Rideau Rouge » tous les mardis soir pour les répétitions en toute convivialité et bonne humeur. Vous avez 18 ans et plus, vous aimez le théâtre mais n'osez pas monter sur les planches, rejoignez-nous. Nous avons besoin de votre talent pour gérer les lumières, la musique, les décors, les costumes et accessoires....

+ infos

06 68 39 13 23 (Catherine) / 06 84 62 78 77 (Jenny) / 06 10 09 15 61 (Christine) ou par mail : asslerideaurouge@gmail.com





Play Mios : les Playmobil débarquent à Mios

Ne rater pas l'exposition d'envergure que vous propose le Miossais Nicolas Brillu.

En effet, les 8 et 9 février 2015, sur plus de 200m², les Playmobil s'installeront dans le gymnase. Astérix et son village, Capitaine Haddock et le château de Moulinsart, la forêt landaise, l'univers de la panthère rose, le monde d'Indiana Jones et de nombreuses autres scènes seront réalisés par des passionnés venus de toute la France. Vous ne pourrez manquer la scène principale qui s'étend sur près de 50 m² : le débarquement des Alliés sur les plages normandes.

Atelier de customisation, stand « Fabrique Ton playmobil » et vente de playmobils permettront aux amateurs de créer leurs propres scènes et de compléter leurs collections.

Les bénéfices de cette exposition seront reversés à des associations miossaises et aux écoles.

Pendant que les tontons flinguaient

Vous adorez les dialogues de Michel Audiard, alors vous aimerez la pièce de théâtre présentée par la Compagnie Rosemonde, le vendredi 21 novembre à 20h30 (salle des fêtes du bourg).

Comédie de Stéphane Lartigue, « Quand les tontons flinguaient » est un hommage non dissimulé au film culte « Les Tontons flingueurs » de Georges Lautner.

Fred et Gégé, deux truands de troisième zone et éternels tocards, préparent le casse du siècle. Tout est prêt, mais c'est sans compter sur leur voisin, Léonard, un malfaisant de la pire espèce. Bref, le duo devient trio... et les ennuis commencent !

+ infos

Billets en vente à l'office de tourisme et sur place, le soir de la représentation. Tarifs : Adulte : 10 € - Moins de 16 ans : 5 €



Jean Jaurès en BD

Du 5 au 9 décembre 2014, l'Union des Familles Laiques vous propose de découvrir, au Centre Daniel Dubourg, « Jean Jaurès en B.D. » exposition consacrée à ce grand homme à l'occasion du centenaire de sa mort.

Le 31 juillet 1914, Jean Jaurès est assassiné par Raoul Villain militant ultranationaliste. Le lendemain, éclate la première guerre mondiale que Jean Jaurès, pacifiste convaincu, avait tenté d'éviter durant plusieurs années.

L'exposition revient, notamment sous forme de dessins, sur la carrière et les idées de ce Docteur en Philosophie, Député de Gauche, ardent défenseur des droits des plus faibles.

Lire à Mios

Les bénévoles de la bibliothèque municipale vous accueillent les mercredis et samedis de 10 à 12 h et, depuis septembre, le mercredi de 15 à 17h afin de vous permettre d'emprunter gratuitement des livres. La municipalité envisage d'élargir cette amplitude horaire afin de répondre à la demande des Miossaises et des Miossais. Prochainement, la bibliothèque ouvrira également ses portes le samedi après-midi. Vous aimez lire, vous disposez d'un peu de temps libre, n'hésitez pas à vous investir au sein de la bibliothèque.

Contact : Mme Marenzoni, Adjointe déléguée à la Culture
monique.marenzoni@ville-mios.fr

Spectacle pour enfants

Le 14 décembre, la municipalité invite les enfants aux lectures musicales, interprétées par deux comédiens de la « Compagnie du Si ». Au programme deux contes de Noël :



« La sorcière qui détestait les cadeaux, les enfants... et Noël ! »

Befana, une vieille sorcière, agacée de voir combien le Père Noël est aimé et combien les enfants sont joyeux à la veille des fêtes, décide de jouer un tour à tout le monde en transformant le Père Noël en méchant Père Fouettard.



« Le sapin de Monsieur Jacobi »

ou comment un sapin beaucoup trop grand va devoir être coupé et passer de mains en mains... Une histoire à « tiroirs », pleine d'humour et de charme, parfaite pour se préparer, en famille à l'éternelle féerie de Noël.

**Spectacle gratuit
(à partir de 4 ans)**

Métisoléa en concert

Dans le cadre des « Petites Scènes » de l'IDDAC, Trala l'Eyre vous propose un apéro-concert le vendredi 16 janvier (salle des fêtes du bourg).

Dès 19h30, vous pourrez prendre un verre en dégustant quelques tapas, avant d'écouter « Métisoléa ». Ce groupe bordelais, qui s'est produit plus de 500 fois en France et en Europe, confirme son attachement au mélange des cultures et des sons. En explorant de nouveaux territoires, il cristallise la chaleur du Flamenco et les grooves issus du Hip Hop ; le Reggae côtoie les fanfares de l'Est, mêlant ainsi l'Orient et l'Occident, le tout avec une énergie rock inaltérable.

Tarifs : 6€ pour les adultes et gratuit pour les moins de 12 ans

AGENDA DES MANIFESTATIONS

- **Vendredi 21 novembre, 20h30** : "Quand les Tontons flinguaient", pièce de théâtre présentée par la Compagnie Rosemonde (salle des fêtes du bourg)
- **Samedi 22 novembre, 20h30** : Soirée "Choucroute", organisée par le Comité des fêtes (salle des fêtes du bourg). Réservation au 06 66 50 58 97
- **Dimanche 23 novembre, 9h30 /18h** : Vide-greniers, organisé par la FCPE Lillet (salle des fêtes du bourg)
- **Jeu 27 novembre, 14h30** : Loto, organisé par l'Élan Miossais, au profit du Téléthon (salle des fêtes du bourg)
- **Vendredi 28 novembre, 19h** : Accueil des nouveaux arrivants (salle des fêtes du bourg)
- **Dimanche 30 novembre, 14h** : Loto Enfants, organisé par Solid'Eyre au profit du Téléthon (salle des fêtes de Lacanau de Mios)
- **Du 4 au 9 décembre, 9h / 18h** : "Jean Jaurès en BD", exposition organisée par l'UFAL dans le cadre de la semaine de la laïcité (centre Daniel Dubourg)
- **Vendredi 5 décembre, 18h** : "Mios raconté par ses rues et lieux-dits", présentation de l'ouvrage (salle 3^{ème} Age)
- **Vendredi 5 décembre, 21h** : Loto organisé par Solid'Eyre au profit du Téléthon (salle des fêtes du bourg)
- **Samedi 6 décembre, 9h** : Randonnée pédestre, organisée par Solid'Eyre
- **Samedi 6 décembre, 21h** : Dîner-spectacle, organisé par Solid'Eyre au profit du Téléthon (salle des fêtes du bourg)
- **Samedi 13 décembre, 12h30** : Repas des Aînés, avec spectacle et bal (salle des fêtes du bourg)
- **Samedi 13 décembre, 16h / 23h** : Marché de Noël, organisé par la Municipalité et l'Élan Miossais (halle couverte)
- **Dimanche 14 décembre, 15h** : Lectures musicales "Les contes de Noël", spectacle pour enfants animé par la "Compagnie du Si" (salle des fêtes du bourg)
- **Du 17 au 22 décembre** : Remise du Colis de Noël, au domicile des bénéficiaires
- **Vendredi 19 décembre, 20h30** : Soirée "Trophées des associations" (salle des fêtes du bourg)
- **Samedi 20 décembre, 20h30** : Écol'eau, concert théâtralisé proposé par Lous Cansouns
- **Mardi 13 janvier, 19h** : Vœux du Maire, suivis d'un apéritif (salle des fêtes du bourg)
- **Vendredi 16 janvier, 19h30** : Apéro-concert : Métisoléa (petites scènes de l'IDDAC)
- **Samedi 17 janvier, 14h30 / 17h30** : Après-midi "Jeux de société" (salle des fêtes du bourg)
- **Samedi 24 janvier** : Le Comité de Jumelage fête les Rois (salle des fêtes du bourg)
- **8 et 9 février, 10h / 18h** : Play Mios : grande exposition de Playmobil (gymnase)
- **Vendredi 6 mars, 19h** : "Voyage sur les 212", expédition pyrénéenne présentée par Romain Da Fonseca (salle des fêtes du bourg)

CONCEPTEUR & FABRICANT de MAISONS et BATIMENTS
OSSATURE BOIS - ECO-PERFORMANTS



www.meison.fr

Parc Mios Entreprises - 33380 MIOS

05 57 71 80 63

 **Atout
Point
de Vue**

Julien Gassian

Résidence Résinéa
17 Av. Léon Delagrange
33380 Mios

Tél. 05 56 03 31 68

www.opticien-mios.com

Opticien



PEUGEOT
MOTION & EMOTION

JL BURGANA

48, Avenue de la République
33380 MIOS

nous contacter
05.57.17.02.17

www.burgana.fr

VIDANGE

VÉHICULE DE 5 ANS ET PLUS

**[PIÈCES
CERTIFIÉES
PEUGEOT]**

AVEC CHANGEMENT FILTRE ET HUILE

59€*

- HUILE
- CARTOUCHE DE FILTRE À HUILE
- MAIN D'OEUVRE
- CONTRÔLES VISUELS PEUGEOT



*Voir conditions en concession



**ROTISSERIE
PAELLA**
POULET - FRITES
REPAS CHAMPÊTRE
APERITIF DINATOIRE

Pour vos anniversaires, vos baptêmes, vos repas de famille, vos repas associatifs
Pour tout devis n'hésitez pas à me contacter

Aurélie GOURMELEN
À votre service sur les marchés ou à votre domicile

06.09.31.46.49

Cours de français
et de Lettres,
... à domicile!

Déborah
VAN QUICKENBORNE
Professeur particulier

Primaire/ collège/ lycée

Remise à niveau en français,
aide aux devoirs, soutien scolaire.

Préparation : Brevet de français,
Bac français, Bac Lettres.

Site web :
www.laprof-defrancais-adom.fr

Contacts :
12 ch. de Larrieu, 33770 Salles.
06 81 25 40 19
laprofdefrancaisadom@gmail.com
Siret : 804 601 862 00019



Bus de la CULTURE

Si la culture ne vient pas à nous, alors nous irons à elle !

Donnez vos idées et vos envies
en complétant le questionnaire
sur www.ville-mios.fr